



Remplacer la cartouche de l'appareil anticalcaire
Guide de bonne gestion en 6 questions

Mars 2016





PREAMBULE

REPLACER TOUS LES 6 MOIS LA CARTOUCHE DE L'APPAREIL ANTICALCAIRE DE SON INSTALLATION PERMET D'EVITER DES FRAIS INUTILES.

Le patrimoine immobilier de Toit & moi est situé dans une région dont les eaux souterraines sont dures (entre 30 et 45°f), c'est-à-dire qu'elles contiennent beaucoup de calcaire. À température élevée, ce calcaire se dépose sur tous les éléments qui composent l'installation de distribution de l'eau sanitaire et de chauffage de votre logement.

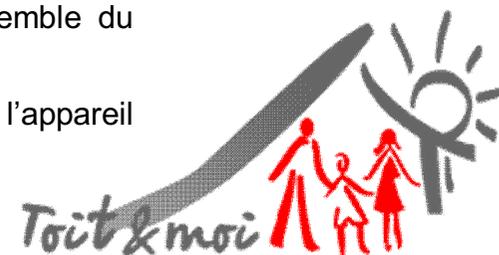
Il y a le calcaire que vous voyez souvent (principalement au niveau des robinetteries), mais aussi celui que vous ne voyez jamais (dans les tuyauteries) !

Ces dépôts calcaires causent rapidement de nombreux dégâts et Toit & moi doit régulièrement intervenir.

Ainsi, dans l'intérêt de chacun, Toit & moi a décidé de placer un appareil permettant de prévenir fortement ces dépôts dans chaque logement muni d'une chaudière individuelle. Toit & moi a réalisé des tests préalables sur plus de 300 logements répartis sur l'ensemble du patrimoine et les résultats sont positifs !

À travers 6 questions, ce guide a pour objectif de vous expliquer l'utilité de l'appareil anticalcaire et surtout comment l'entretenir.

C'est très simple, quelques minutes 2 fois par an suffisent !





1. Pourquoi installer cet appareil ?

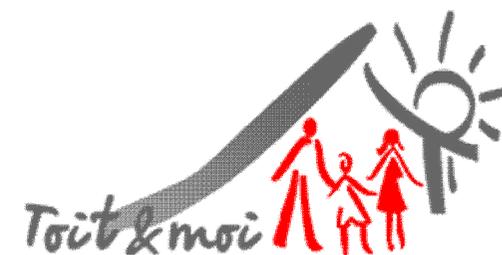
Il permet de **réduire les dépôts de calcaire** dans les tuyauteries et les appareils sanitaires domestiques : robinets, pommeaux de douche, vannes, mousseurs, l'échangeur de la chaudière, etc.

Ces dépôts provoquent non seulement des diminutions du débit d'eau, mais aussi des pertes de puissance et de rendement des installations.

Il y a le calcaire que vous voyez souvent...



... et celui que vous ne voyez jamais !





2. Et au niveau de la chaudière ?



Solution = système qui empêche chimiquement le dépôt calcaire



Le calcaire provoque des dégâts en encrassant l'échangeur à plaques qui assure la transmission de la chaleur de la flamme dans l'eau sanitaire.



Eau froide

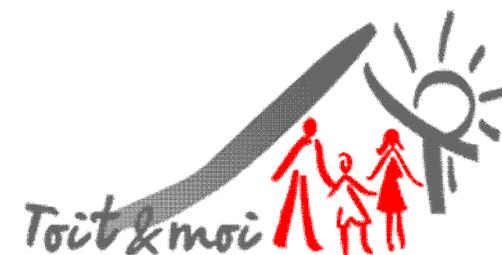


Eau chaude





3. Comment bien gérer l'appareil anticalcaire?





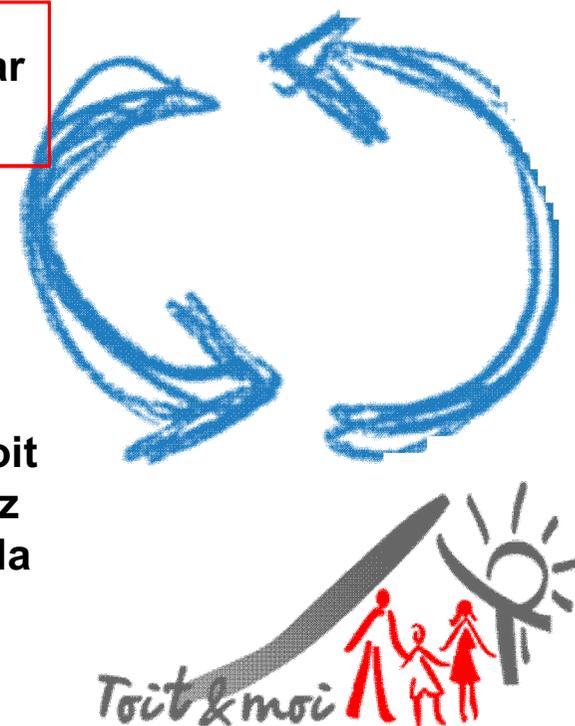
4. Comment se procurer cette cartouche ?

SIMPLEMENT ! Toit & moi vous enverra les 2 cartouches par courrier 1 fois par an !

- En cas d'absence, vous pourrez aller chercher les cartouches au point poste le plus proche de votre domicile

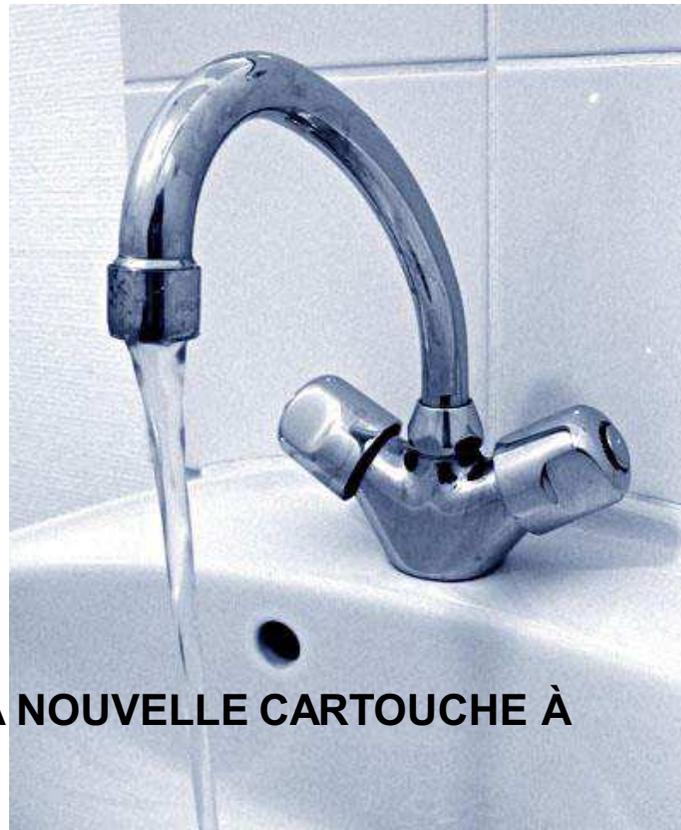


ATTENTION : il est de votre responsabilité d'informer Toit & moi (votre référent technique ou social) si vous n'avez pas reçu vos cartouches quand le moment est venu de la remplacer !

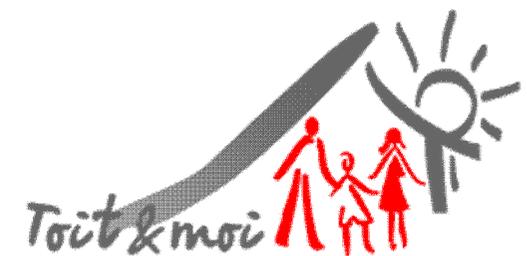




5. Comment remplacer cette cartouche ?



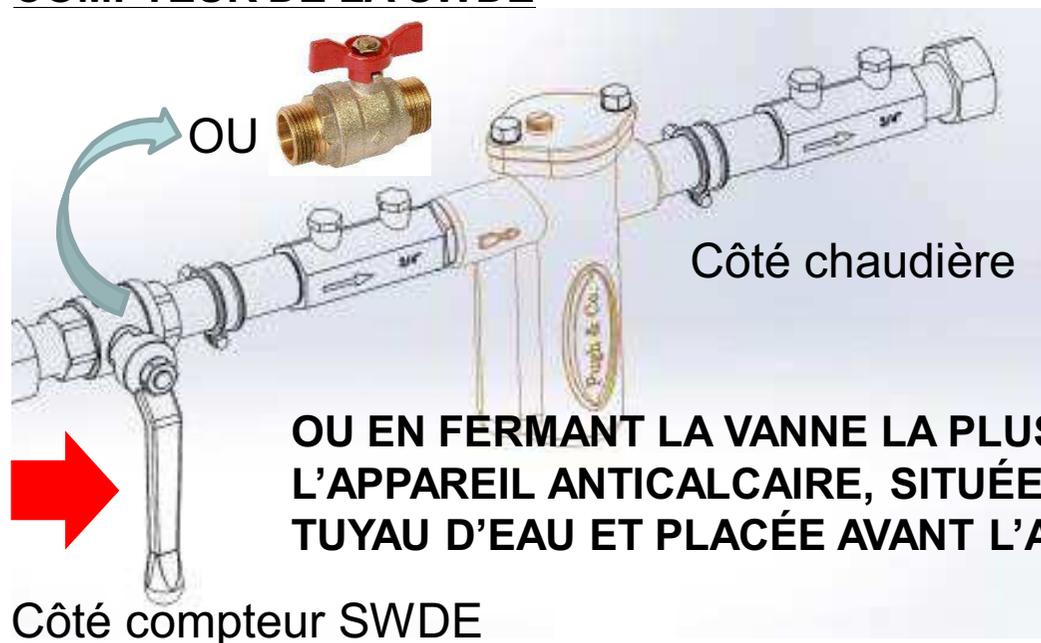
ÉTAPE N°1 : RINCER LA NOUVELLE CARTOUCHE À L'EAU CLAIRE



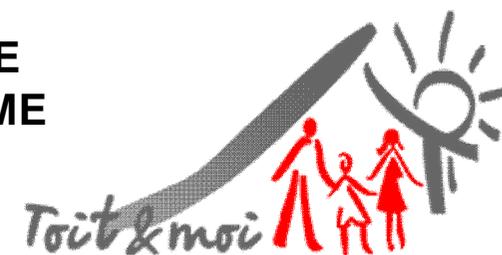


5. Comment remplacer cette cartouche ?

**ÉTAPE N°2 : COUPER L'ARRIVÉE D'EAU DIRECTEMENT
À L'ALIMENTATION PRINCIPALE AU NIVEAU DU
COMPTEUR DE LA SWDE**



**OU EN FERMANT LA VANNE LA PLUS PROCHE DE
L'APPAREIL ANTICALCAIRE, SITUÉE SUR LE MÊME
TUYAU D'EAU ET PLACÉE AVANT L'APPAREIL**

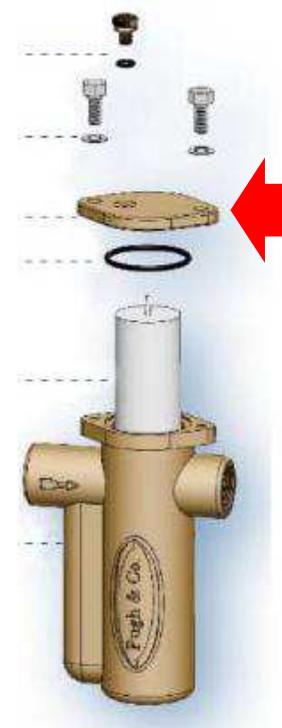
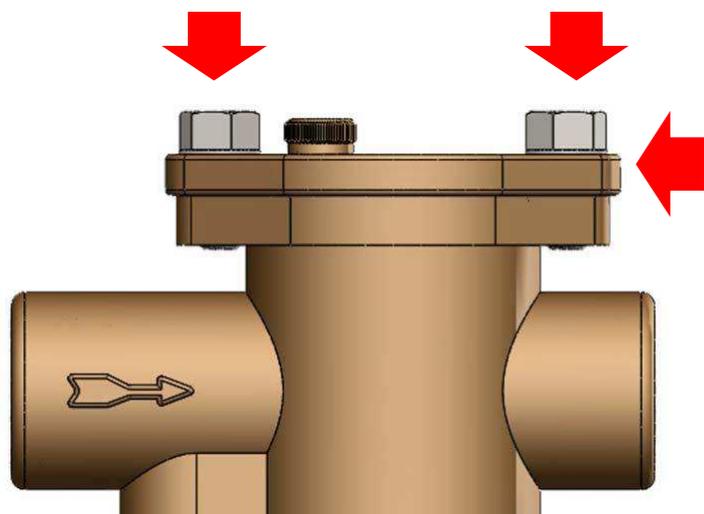




5. Comment remplacer cette cartouche ?

ÉTAPE N°3 : DÉVISSER LES 2 VIS ET ENLEVER LE CAPOT DE L'APPAREIL

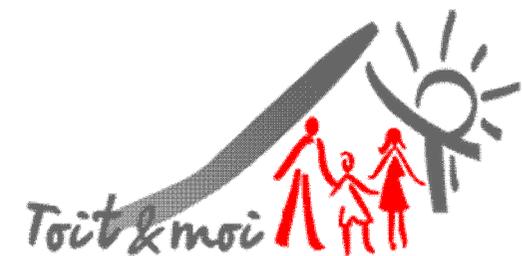
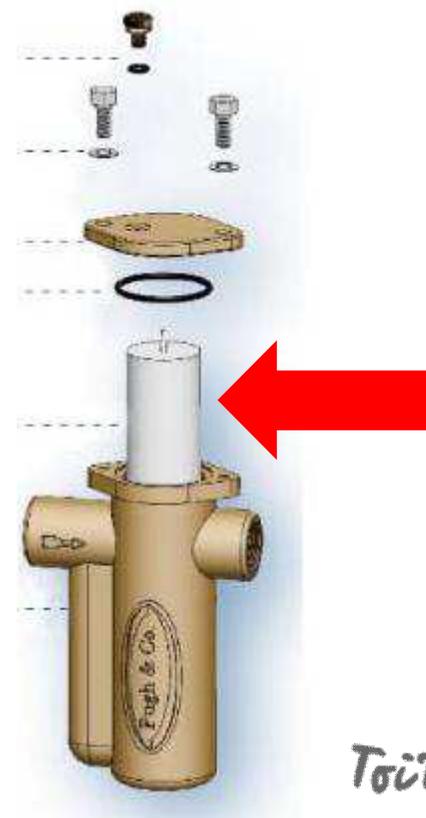
Conseils : vous aurez besoin d'une clé de 13. Au préalable, ouvrir un robinet d'eau chaude puis le refermer afin de faire tomber la pression résiduelle.





5. Comment remplacer cette cartouche ?

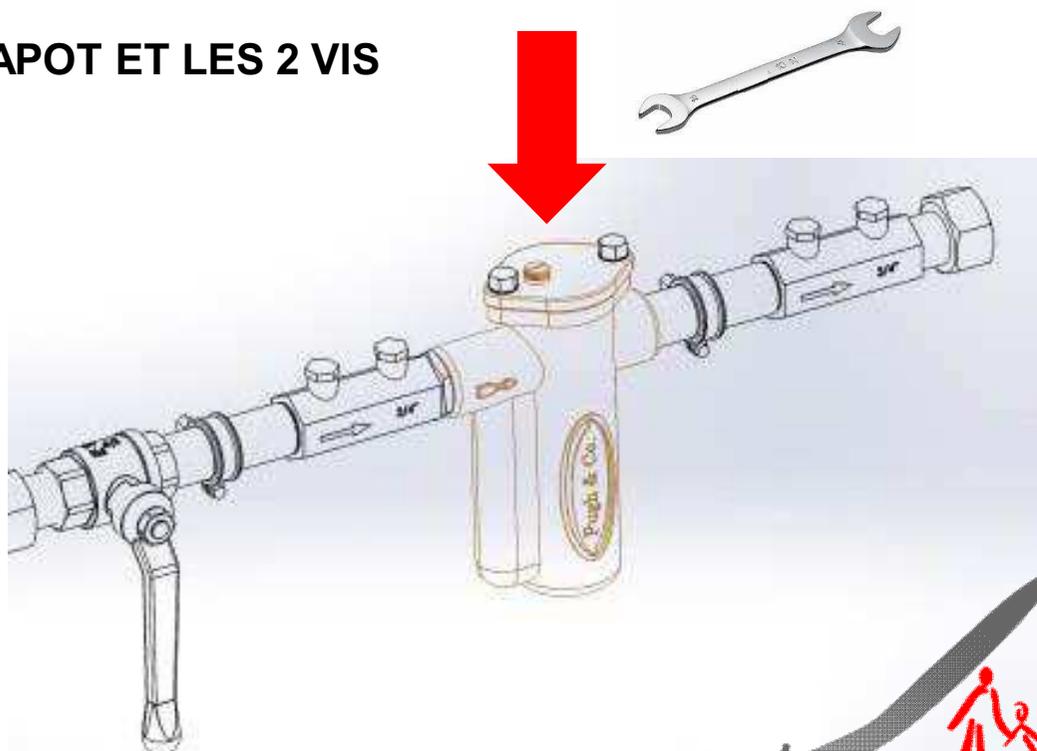
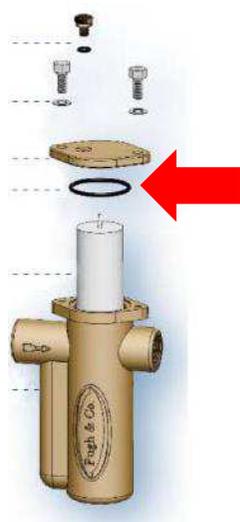
**ÉTAPE N°4 : REMPLACER LA CARTOUCHE
USAGÉE PAR LA NOUVELLE**





5. Comment remplacer cette cartouche ?

ÉTAPE N°5 : REMETTRE LE CAPOT ET LES 2 VIS



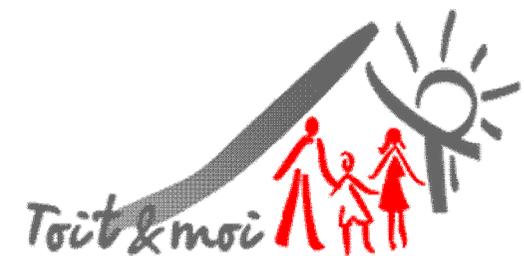
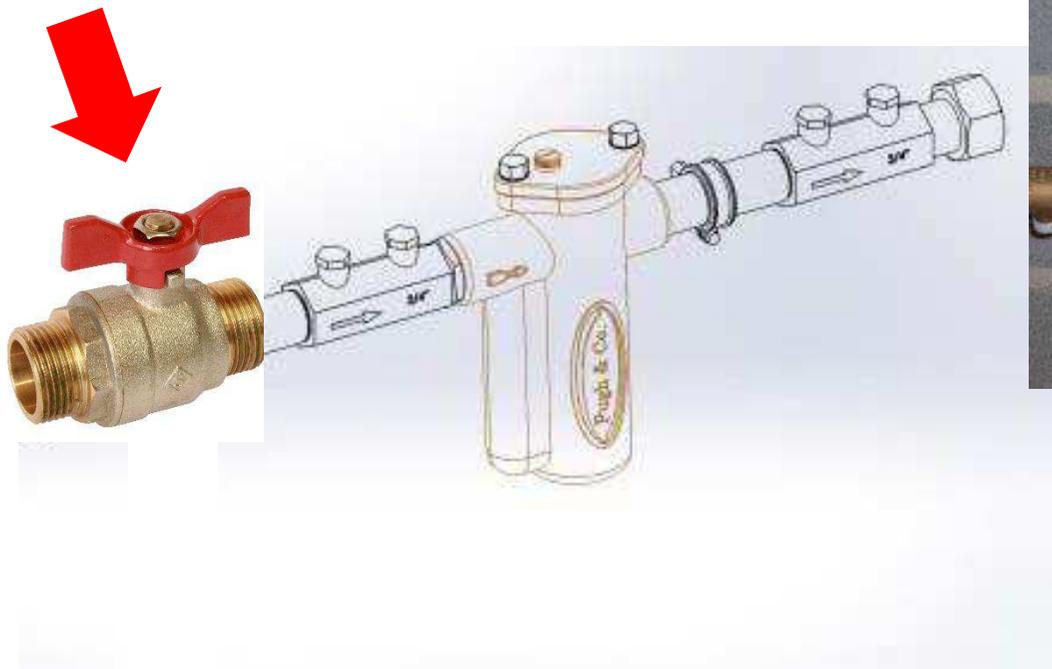
Conseil : veillez à bien replacer le joint en caoutchouc !





5. Comment remplacer cette cartouche ?

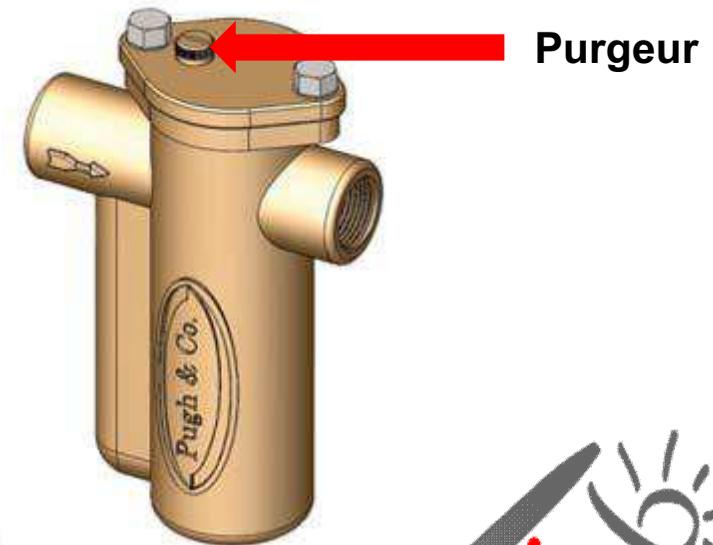
ÉTAPE N°6 : RÉTABLIR L'ARRIVÉE D'EAU EN OUVRANT LA VANNE



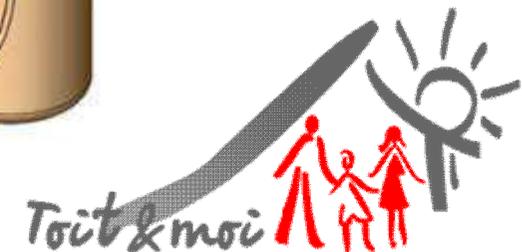


5. Comment remplacer cette cartouche ?

ÉTAPE N°7 : CHASSER L'AIR PRISONNIER DANS L'APPAREIL EN DÉVISSANT LE PURGEUR ET LE FERMER DÈS QUE DE L'EAU S'EN ÉCHAPPE



Conseil : vous aurez besoin d'un tournevis





6. Vais-je faire des économies ?

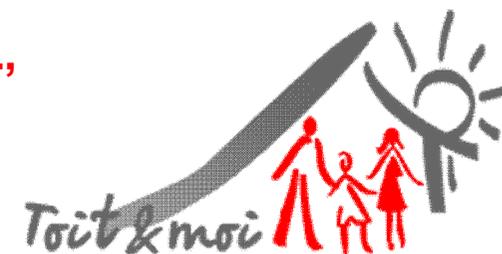
OUI !

Si la cartouche est remplacée régulièrement, l'entretien de votre chaudière peut être effectué une fois tous les 2 ans au lieu de tous les ans, ce qui aura pour effet de réduire les charges par 2 !

Bien entendu, le coût des cartouches et de l'envoi est porté aux charges annuelles.



**UN PETIT GESTE QUI VAUT LA PEINE CAR, AU FINAL,
TOUT LE MONDE Y GAGNE !**





Toit & moi, Immobilière sociale de la région montoise

Société Coopérative à Responsabilité Limitée
Siège social : Place du Chapitre n°2 à 7000 MONS
Agrégation SWL : 5390
TVA : BE 0401.125.484
Tél. services techniques : 065 / 47 02 01
Tél. services administratifs : 065 / 47 02 02
Email : info@toitetmoi.be
www.toitetmoi.be

